

Clôture de fin d'exercice RETKOOP

Avant le 30/09/2021, finaliser le compte rendu financier

- Attendre le dernier relevé de la banque au 31/08/21. Attention, s'il n'y a pas eu de mouvement au mois d'août, il n'y a pas de relevé.
- Si Régie d'avance : les solder (voir l'exercice).
- S'il y a un solde dans la caisse (compte 530) => cliquer sur l'onglet **caisse** en bas du cahier à gauche et détailler le nombre de billets et de pièces.

Coopérative Scolaire de l'Ecole Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (0510)

Jean, saisis ton arrêté de caisse ci-dessous, avant le 31 août 2021.

détailler le nombre de billets et de pièces

Arrêté de caisse

		Nombre	Somme
Billets :	200,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	100,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	50,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	20,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	10,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	5,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
Pièces :	2,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	1,00	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,50	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,20	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,10	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,05	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,02	<input type="text" value="0"/>	0,00
	0,01	<input type="text" value="0"/>	0,00
Total :			0,00
Solde donné par les écritures de l'année (case 530) :			80,00

- Si subvention des collectivités :
 - Joindre sur Retkoop la notification ou le relevé où elle figure.
 - Sur le cahier de comptabilité cliquer sur l'onglet **subvention** en dessous du cahier et un tableau s'affiche => y indiquer le détail.

Mandataire : Jean DUPONT. Détails et justification des subventions (c.7410), arrivées entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021.

Subventions

(*) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :
Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquat non dépensé au 31 Août 2021
provenance	0,00		objet : voyage - spectacle ...	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	0,00			0,00
Solde donné par les écritures de l'année (case 7410) :	200,00			
Différence :	-200,00			

Ce détail de subventions ne correspond pas à la somme indiquée au compte 7410 dans la comptabilité quotidienne.

Recalculer

- Pointer avec le relevé de la banque : si une somme n'est pas débitée en 20-21, ne pas la pointer. Elle figure en « état de rapprochement » => il faudra vérifier en 21-22 si le débit est bien passé à la banque.
- Vérifier si le solde de la banque est égal au solde Retkoop => carré bleu à la fin du cahier « le relevé de banque devrait indiquer € ».

Entre le 1^{er} et le 30 septembre 2021, tu dois procéder à la clôture de ce cahier de comptabilité, et donc de l'exercice comptable 2020 - 2021.

Mais la clôture n'est pas possible car :

- la régie d'avance n'est pas équilibrée.
- l'arrêté de caisse ne correspond pas avec le solde 530.
- le montant des subventions (c. 7410) reçues des collectivités territoriales ne correspond pas aux justifications.

Type de message que Retkoop peut afficher si il y a une **caisse - des subventions - des régies d'avance**

Tu peux exporter ces lignes d'écritures comptables au format CSV, pour les utiliser dans un logiciel externe de ton choix.

à la fin du cahier

La régie d'avance se monte actuellement à : 320,00
Des sommes apparaissent dans le c. 7410 (argent public).
Clique sur le bouton : **Détailer des subventions** pour donner plus de détails.

Nous sommes aujourd'hui le 07.09.2021.
Il est exactement 18h 07min 09s.

État des "Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc."

choisir regroup.A (action péda.) et choisir regroup.B (classe, groupe d'élèves) puis cliquer ici

par ex.: "voyage nature" et "classe CM"
"peinture fresque" et "atelier CP-CE1"

Aide
L'arrêté de caisse
Les subventions
Cahier d'inventaire

- **Procéder à la clôture du cahier** => tout en **bas case violette** : manipulation à faire deux fois.

Ce Compte-Rendu Financier 2020 - 2021 ser

Tout en bas de la page

en bas de la page

Entre le 1^{er} et le 30 septembre 2021, tu dois procéder à la clôture de ce cahier de comptabilité, et donc de l'exercice comptable 2020 - 2021.
Tu ne pourras plus modifier ou supprimer d'écritures, ni en rajouter, mais tu pourras consulter ces cahiers dans les archives.

Clôture de ce cahier de compta.

Attention ! Cette opération est irréversible !

Tu peux exporter ces lignes d'écritures comptables au format CSV, pour les réintroduire dans un logiciel tableur de ton choix.

Exportation

Si tu es d'accord avec ce C.R.F. et que tu as bien en main les justificatifs, tu peux clore ce cahier de compta. et donc l'exercice comptable 2020 - 2021.


Clôture définitive de ce cahier de compta.

Cette opération est irréversible !

Il te reste à renseigner le Compte-Rendu d'Activités (C.R.A.) de cette même année 2020 - 2021.

., vérifie que tu possèdes bien les justificatifs suivants, que tu enverras par la poste à l'OCCE 51 :

- A présent, cocher les cases du Compte Rendu d'Activités : ce qui a été fait avec la coopérative, le temps passé à la comptabilité ... => passer à la suite en bas : à faire deux fois.



OCCE de la Marne
Le Compte-Rendu d'Activités (CRA) 2020 - 2021

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (51 999), Avenue de la République.
(0510)


La Coopérative scolaire est un regroupement d'élèves (ou étudiants) et d'adultes (membres de l'équipe éducative) qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative, dans le respect des valeurs de l'OCCE.

Ce compte rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie coopérative. Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 30 juin 2021. Il est indispensable à l'Association Départementale, pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées. Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur ses pratiques.


Aide

Cochez la case quand la réponse est positive, ou complétez par un nombre ou quelques mots, selon les items.

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? et oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	0
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	0
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	<input type="checkbox"/>
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	<input checked="" type="checkbox"/>
A.2.c Absence de formation	05	<input type="checkbox"/>
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	<input type="checkbox"/>
A.2.e Autre	07	<input type="checkbox"/>
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	08	<input type="checkbox"/>




➔ Le bilan financier (CRF) s'affiche avec les charges et les recettes, le résultat de l'année, le solde de la banque, l'état de rapprochement, le détail de la caisse et des subventions.



OCCE de la Marne
Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2020 - 2021

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (51 999), Avenue de la République.
(0510)
Compte : Cédit Agricole n° 123 456 789 01 -

titre : Jean DUPONT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.



Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021			
CHARGES		PRODUITS	
6070 0008 Achat d'objets à revendre	630,00	7070 0008 Vente d'objets	850,00
6168 1008 Assurances	20,50	7080 0008 Activités éducatives	0,00
6181 0008 Activités éducatives	688,50	7410 0008 Subventions des collectivités locales (3)	200,00
6270 0008 Frais bancaires	0,00	7551 0008 Contributions participatives	0,00
6586 0008 Cotisations à l'OCCE 51	70,00	7551 1008 Subventions d'associations	700,00
6700 0008 Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008 Participation des familles	400,00
6800 0008 Biens durables <small>(appartient à l'inventaire de la coop)</small>	0,00	7700 0008 Recettes exceptionnelles	1 280,00
Total des charges (A) :	1 409,00	Total des produits (B) :	3 430,00
Résultat de l'année 2020-2021 (B-A) (+/-) : 2 021,00			
Bilan simplifié au 31 Août 2021			
ACTIF		PASSIF	
<small>Solde des comptes au 31/08/2021</small>			
512 Banque (1)	1 621,00	110 Report à nouveau au 1.09.2020 (**)	0,00
514 Banque Société.../CCP (1)	0,00		

- **Imprimer le quitus** => le faire signer par le ou la mandataire et par deux vérificateurs (collègues, parents qui n'ont pas la signature sur le compte) et le joindre par mail ou sur Retkoop.

- Fournir le/les justificatif(s) des subventions territoriales (à joindre par mail ou sur Retkoop).

Papiers à envoyer à l'OCCE 51, soit par la poste, soit par mail : ou à joindre sur retkoop	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 51 :
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jessie VASSE, mandataire, etc.) quits : Imprimez cette page quitus à remplir et signer par le/la mandataire et les signataires	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image	pas encore vérifié !
2. IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE D'ENVOYER une copie du relevé du compte "Crédit Agricole 20 19011 5 000", où figure le montant : 1 793,77 €.	Pas de page quitus disponible ici. Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image	pas encore vérifié !
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 300,00 € , le(s) justificatif(s) de ce montant. joindre la notification ou le relevé bancaire où elle figure	Pas de relevé bancaire disponible ici. Changer l'image du justificatif de subvention(s) : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Justif. de subvention(s)	pas encore vérifié !

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 51 : occe51@coocp.coop, en précisant bien les

C'est l'OCCE 51 qui vérifie et valide le CRF : vous recevrez un message précisant que le compte rendu est correct.